

3 mai 2018

Prise de contact avec le nouveau Directeur de l'Eau et la Biodiversité

Les participants :

DEB : Thierry VATIN - directeur, Simone SAILLANT – directrice adjointe

Pour le Sne-FSU : A. BARRERA (eau et milieux aquatiques), D. GASCARD (expert), J.L. GIRARD (services de l'Etat), P. SAINT-LEGER (Secrétaire général)

A sa demande, T. VATIN - tout nouveau directeur de l'Eau et de la Biodiversité, a reçu une délégation du Sne-FSU.

Après avoir présenté le Sne-FSU et décrit l'importance de sa présence sur la sphère Eau et Biodiversité, cette petite heure et demie de rendez-vous a permis de dresser un premier panorama de la situation des services et établissements, et de leurs personnels.

Envolées ministérielles et réalité du service public Eau & Biodiversité

Pour le Sne-FSU, la distorsion entre les discours du ministre Hulot et la réalité vécue par les services et établissements en charge d'eau et de biodiversité est forte. Au-delà des grandes envolées du ministre à l'assemblée nationale, l'eau et la biodiversité ne sont pas des politiques prioritaires. Depuis la création du grand ministère, réductions d'effectifs continues, ponctions budgétaires, réorganisations permanentes érodent le service public proposé aux citoyens. Pour les agents concernés, démotivation, perte de sens donné à ses missions et mal-être au travail croissent corrélativement.

Quelle est sa feuille de route ?

Sur ce terreau peu fertile, alors que le rapport CGEDD/IGF est entre ses mains, et vu son expérience passée de préfigurateur (CEREMA, fusion des DREAL Bourgogne et Franche Comté), le Sne-FSU lui a demandé ce qui était attendu du nouveau directeur de l'Eau et de la Biodiversité.



Le DEB répond qu'il n'est pas embauché pour faire du mécano. Son enjeu, qu'il partage avec le ministre, est que les politiques environnementales soient intégrées par tous, dans tous les ministères. Il estime que la cause environnement progresse au sein du ministère. Il constate que les MTES/MCT ne sont pas des ministères prioritaires et acte déjà les baisses de moyens et d'effectifs y compris sur la sphère « Eau et Biodiversité ».

Il se dit attentif à la prise en compte du bien-être au travail dans les organisations, au respect des équipes et des agents.

Concernant le rapport IGF /CGEDD : il n'a rien à déclarer et le rapport n'est pas diffusable !

Le Sne-FSU lui répond que depuis l'origine, les agents du ministère ont bien pour objectif de faire porter les politiques environnementales par tous. Faire partager cet objectif exige néanmoins que les services et établissements en charge d'eau et de biodiversité sur le territoire national disposent en propre de l'expertise indispensable à cet effet.

Tour d'horizon ...

Difficile d'aborder l'ensemble des sujets en si peu de temps ! Le Sne-FSU a évoqué :

- Le risque lié au pouvoir de dérogation aux normes donné à certains Préfets à titre expérimental ;
- Une nouvelle illustration de la perte d'expertise : de nouvelles attaques sur les laboratoires d'hydrobiologie en DREAL ;
- L'incertitude sur le devenir des missions eau et biodiversité des services déconcentrés qui déstabilise les services : lien avec AFB, ARB, propositions d'organisation territoriale dans le cadre d'action publique 2022, ...
- La nécessité de revenir sur un cadre commun de concertation commun aux parcs nationaux, d'une part, aux agences de l'eau d'autre part ;
- La situation critique des parcs nationaux ;
- Le cas particulier du parc amazonien de Guyane confronté à l'orpaillage illégal ;
- Le lien indissociable entre missions techniques et police de l'environnement. Le Sne-FSU a rappelé son opposition à toute hypothèse visant à l'affaiblir voire à le casser. Rassembler les missions de police au sein du seul ONCFS en le faisant évoluer est un scénario inacceptable !
- Le déséquilibre missions/moyens de l'AFB, la précarité en son sein, l'inégalité de traitement des agents contractuels sous quasi statut amplifiée par la faiblesse des taux de promotion et les difficultés récurrentes de sa construction un an après ;
- Le non-respect des textes par le contrôleur budgétaire commun au conservatoire du littoral, à l'AFB et dans les agences de l'eau ;
- Les difficultés de gestion interne à l'ONCFS ;



- L'impérieuse nécessité ne pas laisser devenir les agences de l'eau des machines à cash de l'Etat : assises de l'eau, ponctions budgétaires, biodiversité, ... sous faux prétexte de fonds de roulement croissant ;
- La gestion désastreuse de la liste dérogatoire dans les agences de l'eau, niant toute spécificité et toute dimension technique ;
- Les réflexions en cours de mutualisation inter-agences ;

Sans oublier, même si le temps a manqué :

- Les difficultés des agents de la DEB : absence de confidentialité quand les agents disposent de bureaux à plusieurs postes de travail, demande d'espace de convivialité ou de salle de repos, ...
- Les dossiers récurrents de gestion des personnels :
 - la nécessité de définir une véritable filière environnement au sein des corps du ministère ;
 - les problèmes de reconnaissance catégorielle des agents techniques et techniciens de l'environnement et l'absence de reclassement eu regard des fonctions exercées ;
 - la précarité dans les services
 - la faiblesse générale des taux de promotions
 - ...

En conclusion :

Une écoute polie du nouveau directeur...qui certes n'est en fonction que depuis 2 semaines mais dont les silences sont pour le moins inquiétants.

Nous contacter :

Patrick SAINT-LEGER
06 70 81 17 16
saintleger.sne@gmail.com

Permanence :

Local Syndical – plot i 3^{ème} étage
La Défense

Tél. : 01 40 81 22 28

www.snfsu.org

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

